



PROCÈS-VERBAL

de la 9^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 25 juin 2019, à 18 h 08
au restaurant La Table Alain Roger

Sont présents :

Mesdames	Geneviève Clavelle	Direction
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Sylvie Lefebvre	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Pierre-Marc Savard	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent
	Jérémy Veilleux-Champagne	Parent (arrivé à 18 h 30)
	Christian Lord	Représentant de la communauté

Sont absentes :

Mesdames	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Mylène Brassard	Parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18 h 02.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Mario Schinck et appuyé par M^{me} Annie Girard que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- Le point 6 sera présenté en premier;
- Le point 9 est retiré puisqu'il est un doublon;
- Ajouter les sous-points 13.1 Bric-à-brac et 13.2 Motion de félicitations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CÉ-18/19-01

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 26 MARS 2019

L'adoption est reportée à la prochaine rencontre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

L'armoire des mérites sportifs est en place et il ne manque que les photos. Certains membres s'interrogent sur les risques des portes vitrées avec des élèves turbulents. Il n'y a eu aucun commentaire négatif de la part des élèves.

4. QUESTION DU PUBLIC

Nil

5. SORTIES ÉDUCATIVES

Madame la directrice soumet une demande de sortie pour toute l'école, en début d'année, au parc de la Yamaska.

Il est proposé par M. André Bordeleau et appuyé par Mme Annie Girard, que la sortie au parc de la Yamaska pour l'ensemble de l'école soit acceptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. PROJET ÉDUCATIF

Madame la directrice présente une reformulation de l'enjeu 2 à la suite des recommandations de la directrice générale de la commission scolaire.

Il est proposé par Mme Sylvie Lefebvre et appuyé par Mme Louise Miquelon que le changement au projet éducatif 2019-2022 soit adopté avec le changement présenté tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROCURES ET FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS

7.1 Procures

Madame la directrice présente les procures retravaillées par les enseignants suite aux derniers encadrements transmis par le MEES et l'analyse de ces dernières par la commission scolaire.

Lors de la lecture, le CÉ propose quelques corrections puis demande d'ajouter une suggestion de dons pour la fondation de l'école Sainte-Marguerite sur les procures. Madame la directrice précise que ce serait possible, mais que cela apporterait une excessive lourdeur administrative.

En lieu et place, un message sera produit à l'attention des parents afin de leur expliquer les activités qui ont été vécues et qui seront vécues grâce à la fondation ainsi qu'une demande de don.

Il est proposé par M. Pierre-Marc Savard et appuyé par Mme Louise Miquelon que les procures soient adoptées avec les modifications proposées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Frais chargés aux parents

Madame la directrice présente les frais chargés aux parents. Pour l'an prochain, il est demandé d'ajouter une colonne pour voir le montant de l'année précédente.

Il est proposé par Mme Sylvie Lefebvre et appuyé par M. Jérémy Veilleux-Champagne que les frais chargés aux parents soient adoptés tels que vus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NORMES ET MODALITÉS

Reporté à la prochaine rencontre.

9. FONDATION DE L'ÉCOLE SAINTE-MARGUERITE

Le logo a été choisi. Il y a deux projets d'approuvés; un conte de Noël sera raconté à l'école par un artiste à la craie (600\$) et il y aura une sortie au parc de la Yamaska (2700\$). L'année fiscale se termine le 30 juin et Mme Nathalie Gaudreault sera la comptable pour la fondation.

10. POINT DU SERVICE DE GARDE

Nous avons reçu un coup de main d'une responsable d'une autre école pour la gestion du service de garde. Madame la directrice nomme que le personnel du service de garde se débrouille avec brio.

11. POINT DU PERSONNEL

Les activités des deux dernières semaines se sont bien passées (sortie à Toronto pour les élèves en anglais intensif, la sortie pour santé plein-air, le gala méritas et le gala sportif, la partie entre professeurs et élèves et la présentation des groupes de Hip Hop.

Les enseignants recueillent les commentaires des parents à propos du Gala méritas. Il est demandé de réfléchir à un local de garde permettant la projection d'un film et une certaine surveillance pour les élèves plus jeunes lors de la 2e partie. Il est aussi suggéré de déplacer le gala de l'an prochain un jeudi avant une journée pédagogique afin que le coucher tardif ne nuise pas aux apprentissages des jeunes.

12. CORRESPONDANCE

Nil

CÉ-18/19-04

13. AUTRES SUJETS

13.1 Bric-à-brac

Il est proposé par Mme Louise Miquelon et appuyé par M. Marc Lavoie que soit acceptée la tenue d'un bric-à-brac, en début d'année scolaire, avec les élèves d'anglais intensif.

13.2 Motion de félicitations

Il est proposé par M. Mario Schinck et appuyé par Mme Sylvie Lefebvre, qu'une motion de félicitations soit accordée à M. André Bordeleau pour ses années au CÉ et particulièrement pour son excellent travail à titre de président.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Annie Girard et appuyé par Mme Louise Miquelon que la séance soit levée à 21 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

André Bordeleau

Geneviève Clavelle